

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Réaction de l'Entité 4 suite à l'énoncé économique d'automne

AURORA, ON. Le 16 novembre 2018 – Dans son énoncé d'automne, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que le Commissariat aux services en français et que le projet de l'Université de l'Ontario français (UOF) allaient être respectivement supprimé et annulé. L'Entité 4 exprime sa forte inquiétude face à ces décisions et encourage le gouvernement à les reconsidérer.

« Le Commissariat aux services en français joue un rôle fondamental, non seulement pour garantir le respect de la Loi sur les services en français, mais aussi pour assurer que les enjeux de la francophonie aient une place sur la scène provinciale, accordant ainsi au français la place qui lui revient comme langue officielle. Le Commissariat est donc un acteur clé pour que les francophones aient accès à des services de santé en français de qualité.

L'UOF est un projet porté de longue date par la communauté francophone. L'accès à un enseignement post-secondaire de qualité en français est indispensable si nous voulons des ressources humaines bilingues de qualité qui puissent œuvrer dans tous les secteurs, y compris celui de la santé.

Pour toutes ces raisons nous demandons au gouvernement de l'Ontario de reconsidérer ces décisions. »

- Yves Lévesque, président du conseil d'administration de l'Entité 4.

- 30 -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Sophie Sakillarides, agente de communication, par courriel à s.sakillarides@entite4.ca ou par téléphone au 905-726-8882, poste 806.

L'Entité 4 a comme mandat de conseiller les RLISS du Centre, du Centre-Est et de Simcoe Nord Muskoka afin d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité en français pour la communauté francophone de ces régions.